



## Comité interministériel pour la coopération au développement

### Procès-verbal de la réunion du 7 février 2008

#### Base légale :

- Loi du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement
- Règlement grand-ducal du 14 février 1996 fixant la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement)

Membre	Ministère	Présent
BICHLER Marc	Président, MAE	<input checked="" type="checkbox"/>
AGNES Anouk	Finances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
BESCH Edmée	Education Nationale (suppl.)	
BRITZ Joseph	Education Nationale	<input checked="" type="checkbox"/>
GEHL Georges	Environnement	Excusé
GENGLER Bob	Fonction publique	<input checked="" type="checkbox"/>
GUILL Jean	Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
JACOBY Arsène	Finances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
KETTELS Tom	Etat - Service des Médias	Excusé
KNEBELER Jean-Claude	Economie	Excusé
KONSBRUCK-SCHMIT Solange	Égalité des Chances (suppl.)	Excusée
MAES Olivier	MAE	<input checked="" type="checkbox"/>
OLINGER Jean	IGF	Excusé
RIECHERT Alex	MAE, secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>
SCHLIM Romain	Fonction Publique (suppl.)	
SCHROEDER Isabelle	Égalité des Chances	
SCHWEICH Claude	Agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>
WAGENER Raymond	Sécurité Sociale	Excusé
WAGENER Yolande	Santé	Excusée

### **1. Approbation de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour proposé est approuvé.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2007**

Le procès-verbal est approuvé.

### **3. Programme 2008**

Le MAE présente le calendrier des principaux rendez-vous en 2008.

Le programme international de 2008 sera marqué par 3 sujets majeurs : les Objectifs du millénaire pour le développement, la qualité de l'aide (suivi de la Déclaration de Paris → Conférence à Accra en septembre) et la quantité de l'aide (suivi du Consensus de Monterrey → réunion à Doha en novembre). Pour les ODM, qui arrivent à mi-parcours, 2008 sera l'occasion de dresser un bilan intermédiaire et de relancer la dynamique pour réduire les retards qui sauf revirement, risquent de s'accumuler. On peut toutefois d'ores et déjà s'attendre à ce que les ODM ne soient pas atteints partout en Afrique de l'Ouest en raison des disparités existantes et de la vitesse d'évolution individuelle de chaque pays. 2008 sera également l'occasion de jeter un premier coup d'œil au-delà de l'échéance de 2015.

Au niveau national, le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire fera sa déclaration annuelle à la Chambre des députés le 23 avril. Elle sera soumise au débat le lendemain.

Les Assises de la Coopération 2008 se tiendront la semaine du 8 septembre et seront l'occasion de présenter le rapport annuel 2007. Le programme n'est pas encore fixé, mais les trois grands sujets internationaux (ODM, qualité et quantité de l'aide) figureront probablement à l'ordre du jour. Le Ministère des Finances propose de présenter son aide multilatérale lors des Assises.

En 2008, Lux-Development fêtera son 30<sup>e</sup> anniversaire et projette d'organiser quelques événements publics à cette occasion. Le Ministère des Finances suggère de faire le lien entre cet anniversaire et les Assises.

Au niveau bilatéral, une commission de partenariat avec chaque pays partenaire est à prévoir. Le Ministère des Finances demande si un examen au niveau du choix et du nombre des pays partenaires est actuellement envisageable. Le MAE rappelle les recommandations du CAD en la matière (nombre réduit de pays partenaires), mais n'exclut pas d'évolution. Le choix

d'un nouveau pays partenaire serait précédé d'une décision de se retirer d'un autre pays, sans exclure une période de chevauchement.

Au niveau multilatéral, des consultations avec les agences partenaires seront menées. À la demande du Ministère de l'Agriculture, le MAE précise que ces consultations auront lieu au siège des agences, et non pas au Luxembourg, ce qui présente l'avantage d'une meilleure participation des différents départements de l'agence et de pouvoir rencontrer en marge les JPO financés par le Luxembourg. Le MAE rappelle qu'il finance sa coopération multilatérale par le biais d'accords cadre signés avec les agences partenaires. Ces accords prévoient des contributions 1) au budget de fonctionnement de l'agence, 2) à des priorités thématiques et 3) à des projets dits multi-bi. Les entretiens menés serviront à établir le budget 2009 de l'aide multilatérale.

En 2008 aura lieu la 4<sup>e</sup> semaine de la microfinance et sera décerné le 2<sup>e</sup> Prix européen de la microfinance.

En matière d'APD, le gouvernement luxembourgeois s'est fixé comme objectif d'atteindre 0,91% en 2008.

Le Ministère des Finances passe en revue ses rendez-vous internationaux clé. En 2008 aura lieu la 8<sup>e</sup> reconstitution des ressources du Fonds International de développement agricole. La Banque Asiatique de Développement est en train de finaliser le renouvellement des ressources financières du Fonds asiatique de développement. Une dernière réunion est prévue à cet effet lors des assemblées annuelles de la BASD au courant du mois de mai 2008. L'AID vient de finaliser la reconstitution de ses ressources financières en décembre 2007. Le Luxembourg s'est engagé à participer à cette reconstitution avec environ 40 millions d'euros.

En préparation de la Conférence de Doha, le MAE serait intéressé par une participation au Comité de développement de la Banque Mondiale et à la réunion annuelle des Conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui se tiendra le 12 octobre. Le Ministère des Finances ne voit aucune objection à la participation du MAE, bien au contraire. Pour la participation au Comité de développement se pose seulement le problème que seul un nombre restreint de membres des délégations-pays de la constituante à laquelle appartient le Luxembourg auront un droit d'accès à la salle de réunion. Les autres membres devront suivre les débats dans une salle vidéo spécialement aménagée à cet effet. Le Ministère des Finances présentera l'ordre du jour de la réunion annuelle du 12 octobre lors du CID du 2 octobre.

À noter par ailleurs qu'en 2008, le Luxembourg occupe un poste de vice-présidence de l'ECOSOC de l'ONU et que le Luxembourg détiendra la présidence de l'ECOSOC en 2009.

#### **4. Divers**

##### Education au développement

Après la décision de mettre un terme aux activités du SENS, le MAE, le Ministère de l'Education nationale, le Service National de la Jeunesse et le Cercle des ONGD se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de débattre d'une nouvelle stratégie et d'une nouvelle structure pour l'éducation au développement. Comme conclusion, il a été décidé entre autres de créer une structure de coordination légère au sein du service ONG de la Direction de la Coopération.

Dans ce même contexte, le Ministère de l'Education projette la mise en place d'une commission nationale, dont le président serait l'interlocuteur du MAE pour s'adresser aux lycées. La commission pourrait aussi servir d'interface vers les lycées pour les sujets d'éducation au développement.

##### **Document(s) distribué(s) par le MAE lors de la réunion :**

- Rendez-vous 2008